



UNIVERSITÉ KANKOU MOUSSA

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Le Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP)

Le CSP est l'organe consultatif de l'Université ; à ce titre il est obligatoirement consulté et il donne son avis sur :

- Le projet d'établissement
- Toutes autres questions à caractère pédagogique ou scientifique.

Il peut être saisi par le Président (Recteur) de toute autre question de la vie universitaire.

Il est composé d'un Président (le Recteur (DG)) et de membres :

- Le Vice-Recteur
- les Doyens des Facultés, les Directeurs des Instituts ;
- un représentant des étudiants.

Le représentant des étudiants est nommé pour un mandat d'une année renouvelable ; les autres membres sont nommés pour un mandat de 4 années renouvelable.

Il peut faire appel à toute personne ressource en fonction des besoins de l'ordre du jour.

Bamako, le 24 septembre 2019

Le Recteur

Pr Sine BAYO

